

# Procès-verbal de la 27ème Assemblée des délégués de Swiss Triathlon, du 20 mars 2015, Maison des Sports, Ittigen

**19h45 Début de l'AD**

## **1. Ouverture par Patrick Schmid, Président**

Patrick Schmid salue tous les délégués et tous les invités présents, tout particulièrement Lukas Baumann et Michael Althaus de Produathlon Schweiz, ainsi que le membre d'honneur Reinhard Standke. Il excuse les présidents d'honneur Anne-Marie Gschwend et Peter Boll, les représentants de Swiss Olympic et l'Office fédéral pour le sport tout comme les représentants de nos principaux partenaires, Erdgas et Descente.

## **2. Constitution de l'assemblée**

Le gérant Oliver Imfeld constitue l'AD. Il constate que tous les délais ont été respectés conformément aux articles 4.1, 4.3 et 4.4 des statuts. Les documents ont été envoyés en temps et en heure (le 27/02/2015).

Sont proposés comme assesseurs : Stéphane Mauris (Triathlon Club Genève) et Andreas Wisendanger (Impuls Triathlon Club Bülach). Tous deux sont élus à l'unanimité.

La capacité de statuer est assurée conformément à l'art. 4.7. Le nombre de voix présentes est de 89. La majorité absolue est donc de 45 voix, et la majorité aux 2/3 de 60 voix. Tous les délégués ont reçu la totalité du matériel de vote. Il n'y a pas d'objections. L'AD est constituée.

## **3. Vote de l'ordre du jour**

Patrick Schmid présente brièvement les points de l'ordre du jour. Il n'y a pas d'objections et pas d'amendements supplémentaires.

**L'ordre du jour est accepté.**

## **4. Vote du protocole de la 26ème AD 2014**

Il n'y a pas de questions ni d'objections au sujet du protocole de la 26ème AD 2014.

**Le protocole est accepté à l'unanimité.**

## **5. Vote du rapport annuel 2014**

Patrick Schmid aborde le rapport annuel. Il pointe les nombreux grands moments de l'année 2014 et s'en réjouit. Il évoque toutefois aussi deux points moins réjouissants, la rétrogradation de la discipline triathlon par Swiss Olympic (échelon 2 au lieu de 1 à partir de 2015, avec des conséquences financières) et le manque de croissance du triathlon suisse (en comparaison avec la croissance mondiale de 15%). En conclusion, il fait observer que le rapport annuel complet a été envoyé par courriel à tous les délégués et invités présents. Il n'y a pas de questions au sujet du rapport annuel.

**Le protocole est accepté à l'unanimité.**

## 6. Finances

### a) Vote des comptes annuels et rapport de l'organe de révision

Les positions de détail des comptes annuels 2014 sont présentées par le directeur des finances Serge Ledermann.

Swiss Triathlon réalise un gain de 2'200,00 CHF et fait état de nouveaux fonds propres d'une hauteur de 216'000 CHF. Le total du bilan est de 572'000 et le chiffre d'affaire dépasse en 2014 pour la première fois le seuil de 2 millions CHF.

Beni Klante (3star cats wallisellen) aimerait connaître la raison de l'augmentation des dépenses pour le sport de haut niveau. Serge Ledermann explique qu'en 2014, le nombre significativement plus élevé des mesures d'entraînement mises en œuvre a mené à une forte hausse des dépenses par rapport à l'an passé. Il n'y a pas d'autres questions concernant les différentes positions des comptes annuels.

Serge Ledermann lit le rapport de la société de révision de Swiss Triathlon, PriceWaterhouse Coopers, aux délégués.

**Les comptes annuels et le rapport de révision du 31/12/2014 sont approuvés à l'unanimité. Le comité reçoit une décharge.**

### b) Création du Fonds Olympia

Serge Ledermann présente le but du Fonds Olympia et prie les délégués de se prononcer en faveur de la création de ce fonds.

Stéfane Mauris (Triathlon Club Genève) et Beni Klante (3star cats Wallisellen) s'intéresse au montant que Swiss Triathlon compte verser au Fonds Olympia. Serge Ledermann explique qu'en 2015, 25'000,00 CHF seront versés au fonds, la participation des années suivantes dépendra des résultats annuels de Swiss Triathlon et ne peut pas être définie à l'heure actuelle. À cet égard, Christoph Mauch (directeur sport Swiss Triathlon) ajoute que la somme de 25'000,00 CHF provient d'une contribution spéciale de Swiss Olympic.

**Le fonds est adopté. Il y a deux abstentions.**

### c) Cotisations / prélèvements de l'association / motion TFT

Serge Ledermann présente les cotisations prévues pour 2015 et évoque le fait que la motion du TFT prévoit une hausse de 10,00 à 20,00 CHF pour les cotisations variables ainsi que de 40 à 50 CHF pour les membres privés. Il ajoute que cette augmentation pourraient avoir une influence sur le budget et mener à une assemblée extraordinaire des délégués. Pour cette raison, le comité propose, dans le cas où elle serait acceptée, de ne mettre en œuvre la motion du TFT, qu'en 2016.

Il y a beaucoup de prises de parole au sujet de la motion du TFT pour l'augmentation des cotisations. Le principal thème abordé à cette occasion est la solidarité entre les clubs ainsi que la nécessité de ces revenus supplémentaires pour les clubs de formation. Certains clubs ajoutent qu'ils n'ont pas été prévenus assez tôt d'une telle motion et que les factures ont déjà été envoyées à leurs membres pour l'année 2015. Le président Patrick Schmidt présente pour finir trois scénarios possibles à la suite de l'augmentation des cotisations variables. Après une nouvelle discussion assez longue sur ces scénarios, l'instigateur de la motion, Max Studer (TFT), prend la parole et transforme sa motion pour une application en 2016. Le vote qui aurait dû avoir lieu pour décider de la date de mise en application de cette motion est donc annulé.

Patrick Schmid fait une contre-proposition à la motion au nom du comité de Swiss Triathlon : les revenus supplémentaires ne doivent pas être versés directement aux clubs de formation, mais être alloués au fonds de relève de Swiss Triathlon. La répartition des subsides revient dans les deux cas à Swiss Triathlon.

En conséquence, le passage de la cotisation de 10,00 à 20,00 CHF est d'abord voté. À la suite de quoi, un vote est tenu sur le versement ou l'allocation.

**1) Augmentation des cotisations variables de 10,00 à 20,00 CHF ou des cotisations privées de 40 à 50 CHF**

**48 voix pour la motion / 27 voix contre / 14 abstentions**

**2) Versement / allocation des revenus supplémentaires**

**29 voix pour un versement direct aux clubs de formations / 53 voix pour le versement dans le fonds de relève / 7 abstentions**

La motion du TFT est ainsi acceptée et les cotisations seront augmentées de 10,00 CHF à partir de 2016. Les revenus supplémentaires seront versés au fonds relève de Swiss Triathlon.

Serge Ledermann présente l'ordonnance sur les tarifs 2015 et explique que les cotisations fixes et variables pour les clubs ainsi que les cotisations fixes et variables pour organisateurs resteront inchangées en 2016.

Stéfane Mauris (Triathlon Club Genève) remet en cause le prélèvement de 2,00 CHF après des organisateurs. Le comité doit examiner s'il ne serait pas pertinent de les faire passer à 3,00 CH.

Beni Klante (3star cats Wallisellen) pose la question de l'attribution de dédommagements forfaitaires (point 6.2 de l'ordonnance sur les tarifs). Patrick Schmid explique que cette compétence, conformément aux statuts, revient au comité.

**Les cotisations 2015 sont adoptées à l'unanimité.**

Serge Ledermann décrit les détails du budget 2015. Les postes de revenu budgétisés sont pratiquement identiques à ceux de l'an passé et ne constituent pas de positions à risque. Une perte budgétisée annuelle de 50'000,00 CHF est calculée, celle-ci découle en premier lieu des dépenses pour les CE de Genève de 2015. Serge Ledermann demande aux délégués de voter le budget.

**Le budget 2015 est accepté à l'unanimité.**

## 7. Élections

### a) Comité

Patrick Schmid ouvre les élections. Sont exclus de l'élection Serge Ledermann, finances et Stefan Rupp, marketing et communication. Ils ont été élus en 2014 pour deux ans.

Le vice-président Christoph Hubacher propose la réélection de Patrick Schmid au poste de président.

**Patrick Schmid est réélu à l'unanimité.**

À la suite de quoi Patrick Schmid propose la réélection de Christophe Hubacher au poste de directeur du secteur sport.

**Christoph Hubacher est réélu. Il y a une voix contre.**

Puis, Patrick Schmid propose la réélection de Stephan Kretschmer au poste de chef du secteur technique.

**Stephan Kretschmer est réélu à l'unanimité.**

#### **b) Organe de révision**

Patrick Schmid propose de renouveler le contrat de l'organe de révision PricewaterhouseCoopers, Berne pour la période 2016-2018. Aucun représentant de l'organe de révision n'est présent sur place.

**L'organe de révision, PricewaterhouseCoopers est réélu à l'unanimité.**

#### **c) Tribunal d'association**

Le tribunal d'association est composé de trois membres. Raphael Baeriswyl et Monika Althaus se mettent à disposition pour un nouveau mandat de deux ans jusque 2017. Martin Wyss est élu jusque 2016.

**Raphael Baeriswyl et Monika Althaus sont réélus à l'unanimité.**

#### **d) Juges uniques**

Stéphanie Neuhaus et Simone Brändli sont élus jusque 2016.

**Pas d'élection nécessaire.**

### **8. Motions du comité de Swiss Triathlon**

Le président Patrick Schmid propose la motion d'adapter les statuts conformément à la consigne de Swiss Olympic dans le domaine éthique et doping. Le comité propose d'accepter la modification des statuts. Aucune question n'est posée sur ce point.

**L'adaptation des statuts est adoptée à l'unanimité.**

En second lieu, Patrick Schmid propose la motion d'accepter la création intentionnelle d'une section biathlon. Il s'agit de promouvoir la discipline sportive biathlon. Le comité propose d'adopter la création de la section biathlon.

**83 voix pour la motion / 6 voix contre**

### **9. Divers**

Les clubs et organisateurs nouvellement affiliés à Swiss Triathlon ainsi que les clubs et organisateurs sortant de association sont présentés.

La parole est donnée à Stefan Rupp, qui donne un court aperçu du domaine marketing et communication dont il est responsable et qui parle des défis et des options de Swiss Triathlon en matière de communication.

Stephan Kretschmer parle des arbitres de Swiss Triathlon et présente les objectifs de la prochaine saison et des années suivantes. On passe au contingent d'arbitres nécessaire. La pénalité de 500,00 CHF pour les clubs ne mettant pas à disposition le nombre nécessaire d'arbitres est maintenue.

Oliber Imfeld évoque les dates les plus importantes pour l'année 2015. En font partie les Championnats du monde de biathlon 2015 à Zofingue, les CE de triathlon des 9-12 juillet 2015 à Genève ainsi que les rendez-vous des Championnats suisses 2015. Ensuite, on présente l'uniformisation des délais pour les candidatures et la remise des Championnats de Suisse à partir de 2016 ainsi que le déroulement du triathlon en équipe de 2015. Pour l'évaluation des clubs en circuit, ce sont maintenant les points des trois meilleurs athlètes (au lieu des trois temps les plus rapides), ce qui réévalue les résultats des femmes.



Le président Patrick Schmid remercie à la fin de l'assemblée Veronika Westphal pour son interprétation simultanée et pour son engagement, apprécié à sa juste valeur. Après quoi, il évoque la date de la prochaine AD, **le vendredi 18 mars 2016**.

Patrick Schmid invite tous les délégués à prendre un pot et souhaite à tous un bon retour et une bonne saison couronnée de succès. Le président clôt l'AD vers 22 heures 15.

**22h15 Fin de l'AD**

Ittigen, le 25 mars 2015



Patrick Schmid  
Président



Oliver Imfeld  
Directeur